

ACCORD
SUR LE TRANSPORT AÉRIEN
ENTRE
LE GOUVERNEMENT DU CANADA
ET
LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DE L'ÉQUATEUR

TABLE DES MATIÈRES

<u>ARTICLE</u>	<u>TITRE</u>
Premier	Titres et définitions
2	Octroi des droits
3	Désignation
4	Autorisation
5	Refus, révocation, suspension et limitation des autorisations
6	Application des lois
7	Normes de sécurité, certificats, brevets et licences
8	Sûreté de l'aviation
9	Droits de douane et autres redevances
10	Statistiques
11	Tarifs
12	Disponibilité des aéroports et des installations et services aéronautiques
13	Redevances pour l'usage des aéroports et des installations et services aéronautiques
14	Capacité
15	Représentants des entreprises de transport aérien
16	Services d'escale
17	Ventes et transfert de fonds
18	Élimination de la double imposition
19	Applicabilité aux vols affrétés/non réguliers
20	Consultations